



## Construire l'équité territoriale de la Tunisie

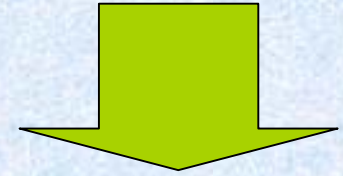
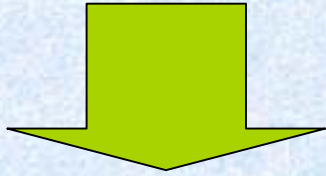
Cité des Sciences à Tunis 17 au 19 novembre 2011

# La disparité régionale en Tunisie, une analyse sur les réalisations des Objectifs du millénaire pour le développement

**Riadh Béchir    Nadia Ounalli    Sghaier Mongi**  
**Dhifallah Saïd Miloud**

Laboratoire ; Économie et Sociétés Rurales  
Institut des Régions Arides Médenine -Tunisie -

Unité de recherche ; Entreprise - Économie - Environnement  
Institut Supérieur de Gestion Gabès -Tunisie -



---

La notion du développement durable et ses objectifs dont principalement la réduction de la pauvreté se présente d'une façon presque régulière dans les politiques du développement des pays du monde.

Pour cela, l'organisation des Nations Unies a encouragé les projets et les stratégies de coopération internationale qui ont pour objectif principal d'assurer un développement durable et par conséquent l'amélioration du niveau de vie des populations.

Cette coopération se montre par exemple dans les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) adoptés en 2000.

En 2000; Adaptation d'une stratégie du développement durable  
appelé Objectifs du Millénaire pour le Développement



Les Objectifs du Millénaire pour le Développement sont un ensemble d'objectifs  
d'amélioration du niveau et condition de vie et de promotion des droits humains  
à atteindre par les États membres de l'ONU à l'horizon de 2015



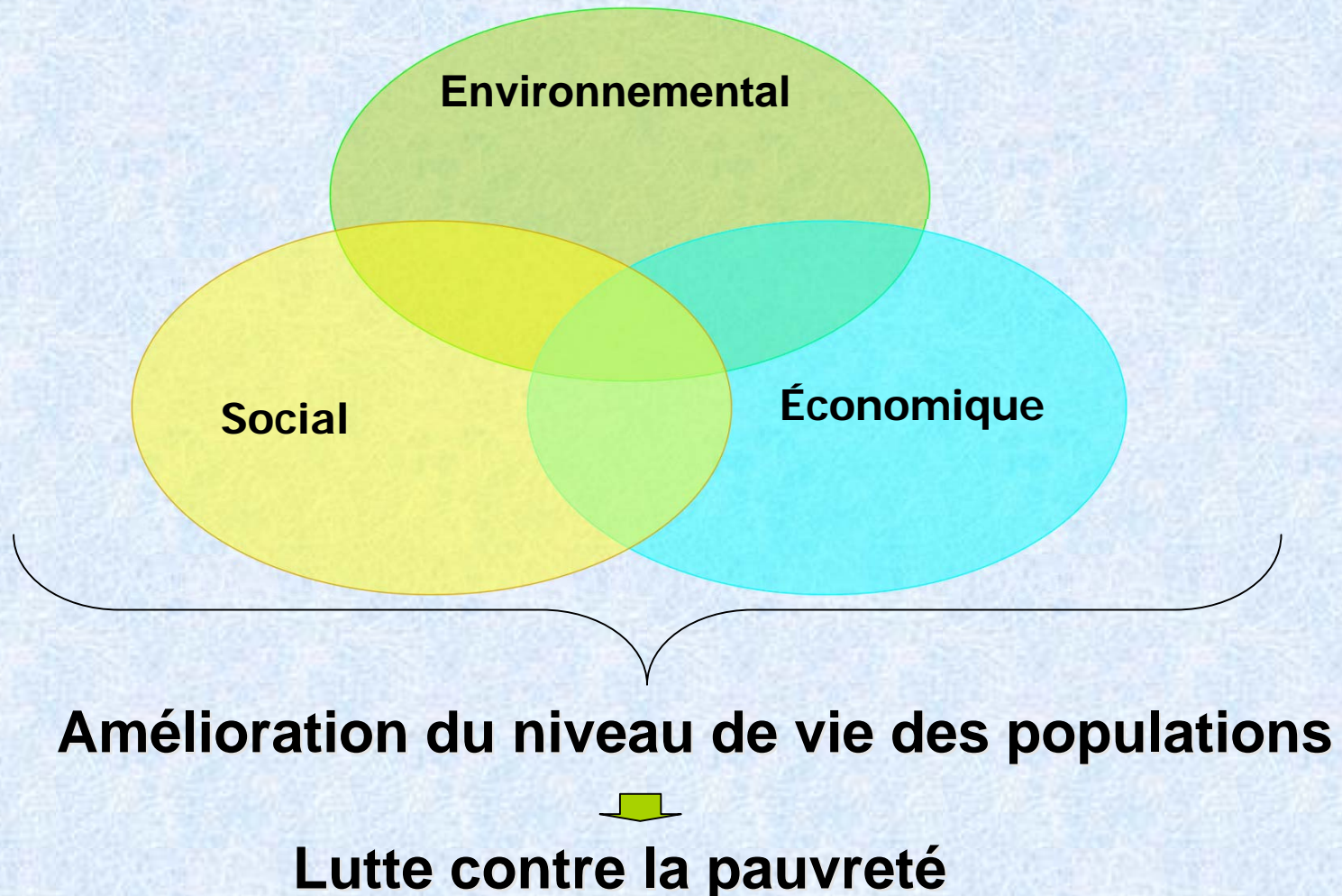
## **Objectifs du Millénaire pour le développement**

- 1. Réduire l'extrême pauvreté**
- 2. Assurer une éducation primaire pour tous**
- 3. Promouvoir l'égalité des sexes**
- 4. Réduire la mortalité infantile**
- 5. Améliorer la santé maternelle**
- 6. Combattre le Sida et d'autres maladies**
- 7. Assurer un environnement durable**
- 8. Mettre en place un partenariat mondial pour le développement**



Les Objectifs du Millénaire pour le Développement ont une relation directe avec les trois piliers du développement durable

---





**Objectifs  
Environnementaux**

**Maintenir l'intégrité de l'environnement  
c'est-à-dire intégrer, dans l'ensemble des  
actions de communautés humaines, la  
préoccupation du maintien de la vitalité des  
espèces et de l'ensemble des écosystèmes  
naturels terrestres et aquatiques.**





## Objectifs sociaux



**c'est-à-dire permettre la satisfaction des besoins essentiels des communautés humaines présentes et futures et l'amélioration de la qualité de vie, et ce, notamment, par l'accès pour tous à l'emploi, à l'éducation, aux soins médicaux...**

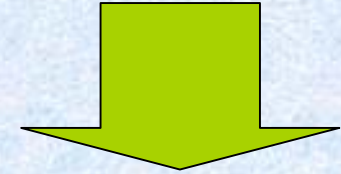
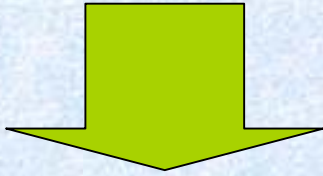




## Objectifs Économiques

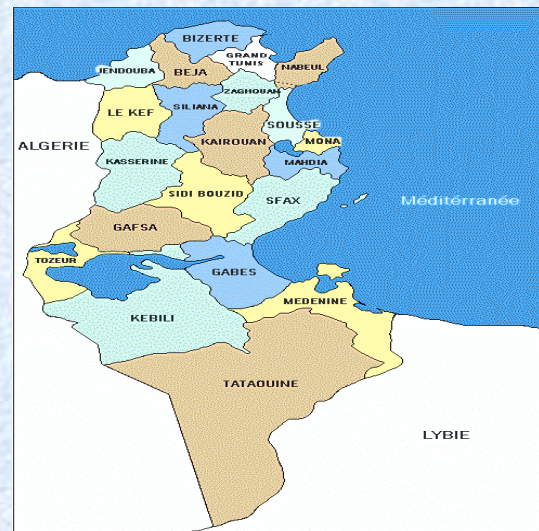


**c'est-à-dire favoriser une gestion optimale des ressources humaines, naturelles et financières, afin de permettre la satisfaction des besoins des communautés humaines, et c'est notamment, par l'utilisation et l'adoption des politiques gouvernementales appropriées**



Ce papier propose de faire apparaître l'état de la réalisation des OMDs en Tunisie,

Ensuite, une application de la méthode d'analyse en Composantes Principales (ACP) sur un ensemble d'indicateurs du développement durable va nous présenter une bonne illustration sur l'existence de la disparité régionale et territoriale en matière d'accès aux indicateurs qui ont une relation avec les Objectifs du Millénaire pour le Développement en Tunisie.





# Objectifs du millénaire pour le développement en Tunisie

## 1. Réduire l'extrême pauvreté (1.25\$ par jour)

Deux méthodes pour estimer l'état de la pauvreté en Tunisie

Méthode de l'INS

3.8%

La méthode utilisée par l'INS se fonde sur l'utilisation d'une même population de référence pour évaluer le seuil de pauvreté dans les deux milieux urbain et rural. Cette méthode utilise « les besoins recommandés » en calories pour fixer le seuil de pauvreté en matière d'alimentation. Le niveau de ces besoins recommandés est de 2213 calories. Selon les normes de l'INS, toute personne gagnant moins de 400 dinars par an est considérée comme vivant en dessous du seuil de pauvreté (INS, 2005).

Méthode du ministère des affaires sociales

24.7%

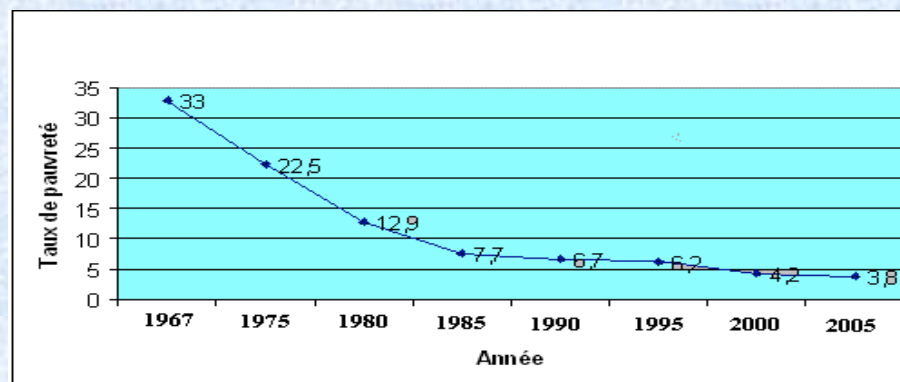
En se basant sur le nombre des familles nécessiteuses données par le ministère des affaires sociales on peut estimer que le taux de vulnérabilité des familles est 24.7%. Notons ici que trois critères de base sont pris en considération généralement pour établir le fichier des familles nécessiteuses, à savoir: la **situation des personnes** (personnes âgées, handicapés sans soutien, femmes chef de famille sans soutien, etc.), les **sources de revenus**, et les **conditions de vie** (logement, accès aux conditions de vie décente, etc.).

## Selon l'Institut National de la Statistique

	1995	2000	2005
<b>Pauvreté extrême:</b> Tient compte de l'évaluation du coût des calories dont une personne a besoin chaque jour pour vivre			
Taux de pauvreté	11.4%	6.1%	3.8%
Nombre des pauvres (mille)	1024	581	376
<b>Pauvreté supérieure</b> <b>Pauvreté extrême</b> + Dépenses en produits non alimentaires: exp: soin, du transport			
Taux de pauvreté	26.3%	15.5%	11.5%
Nombre des pauvres (mille)	2363	1484	1153

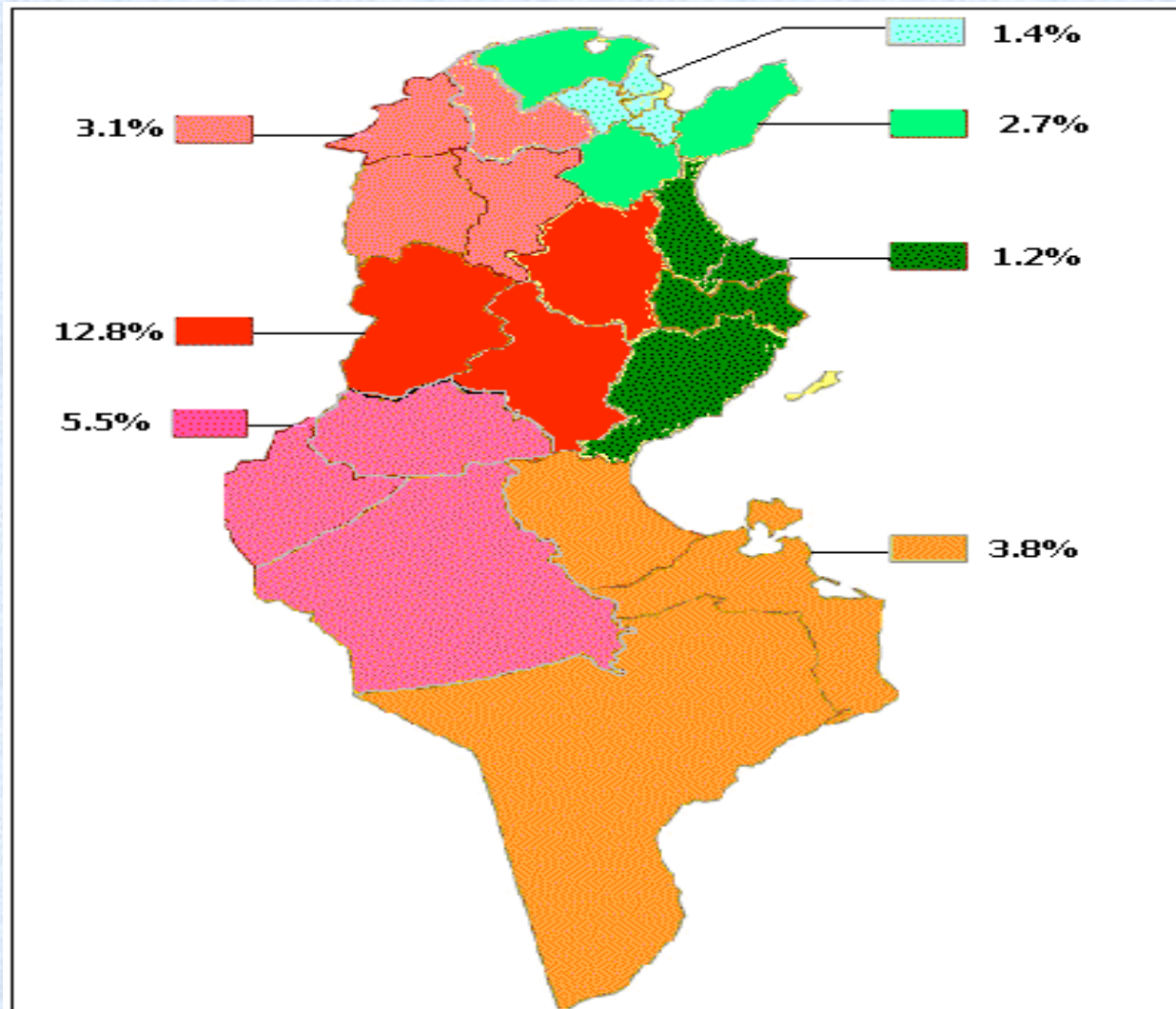
2005	
Dépense annuelle par personne (en dinars)	Pourcentage (%)
< 400	3.8
400-585	7.7
585-955	19.5
955- 1510	26.3
1510- 2250	20.3
2250-4000	15
>4000	7.4
<b>Totale</b>	<b>100</b>
<b>DPA</b>	<b>1820</b>

➔ Le taux de pauvreté extrême 3.8% en 2005.





Toutefois ce taux de **l'extrême pauvreté national** (3.8%) cache des disparités régionales très importantes, surtout au niveau des gouvernorats de l'Ouest du pays.





## 2.L'éducation primaire pour tous

---

Depuis l'indépendance la Tunisie a accompli des efforts considérables pour concrétiser l'objectif d'éducation pour tous. On peut citer ainsi, la loi de 1958 qui instaure la gratuité de l'enseignement et l'obligation de la scolarité. Aussi la loi de 23 juillet 2002 qui vient de consolider ce processus. Ces lois sont consolidées par un programme national d'éducation des adultes adopté en 2002

Mais malgré ça, les résultats au niveau régional montrent des disparités qu'il faudrait mettre en exergue afin de les corriger, surtout au niveau des abandons du cycle secondaire qui atteignent dans quelques gouvernorats des taux inquiétants

### 3. Promouvoir l'égalité entre les sexes

---

Cet objectif vise à éliminer les disparités entre les sexes dans tous les niveaux de l'enseignement primaire et secondaire et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard.

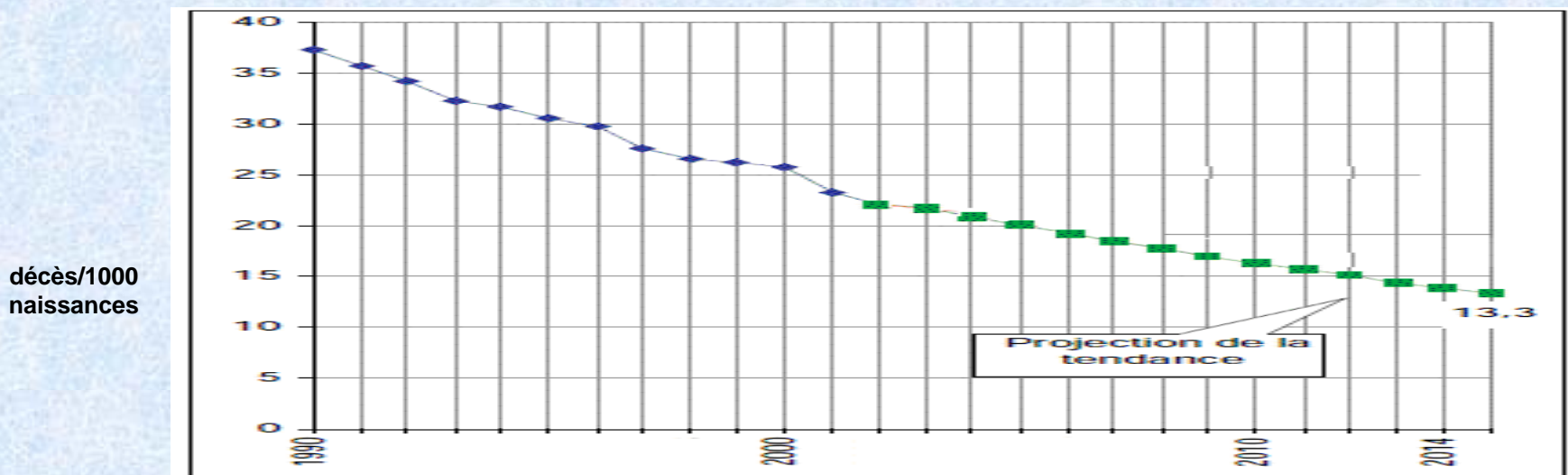
Cet objectif est atteint par la Tunisie depuis 2000, puisque les écarts entre filles et garçons se sont réduits et les filles sont désormais majoritaires dans l'enseignement secondaire et dans l'enseignement supérieur.

## 4.Réduction de la mortalité infantile

Depuis l'indépendance la Tunisie à mobilisé d'importants investissements dans le domaine de la santé, au niveau des infrastructures, et au niveau de la formation des personnels médicaux et paramédicaux.

L'objectif international retenu à l'horizon 2015 pour cet objectif consiste à réduire le taux de mortalité infantile de deux tiers par rapport à la situation de 1990.

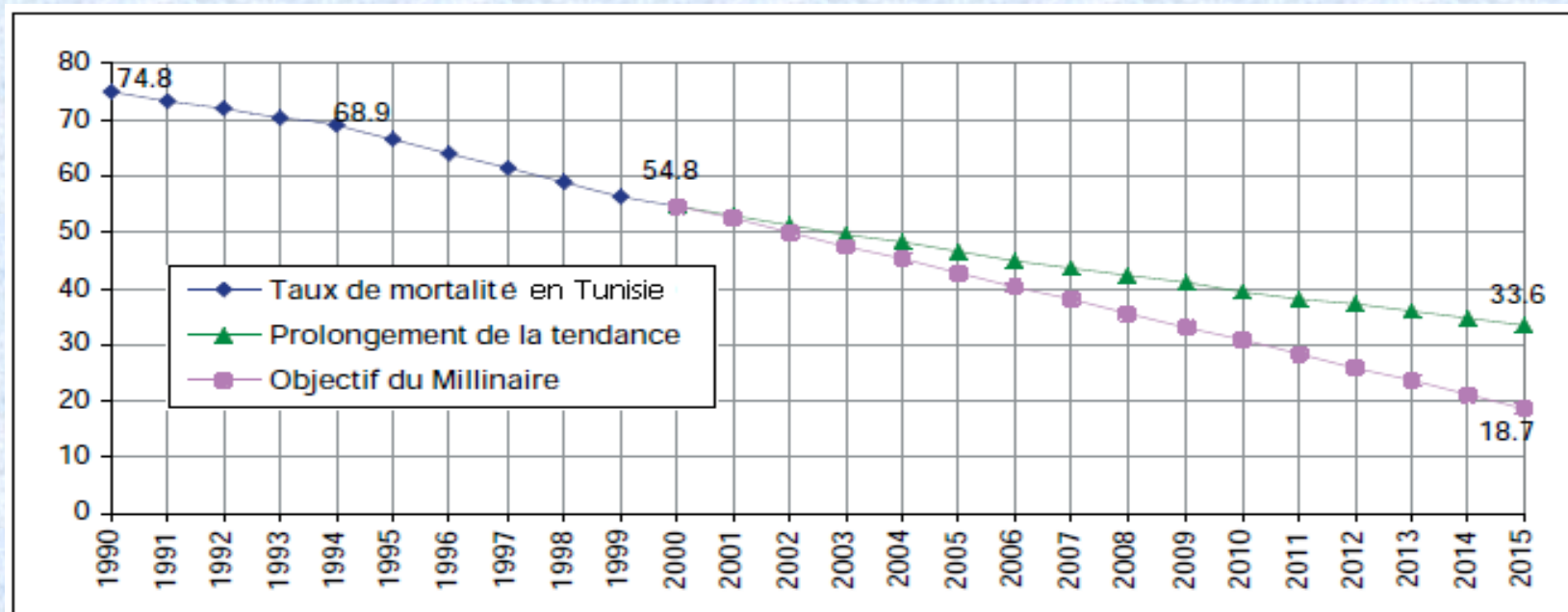
L'extrapolation des tendances constatées entre 1990 et 2000 montre que la réduction de 2/3 entre 1990 et 2015 ou 1/2 entre 2000 et 2015 (de 25‰ en 2000 à 13 ‰ en 2015) est réalisable en Tunisie





## 5. Amélioration de la santé maternelle

Plusieurs ressources ont été mobilisées dans le domaine de la santé, en particulier la santé maternelle, Ce qui a permis de réaliser une réduction de taux de mortalité maternelle qui était de 68.9 pour 100000 naissances en 1994 et **devrait atteindre 18.7 ‰ en 2015**. Mais, le rythme d'évolution du taux de mortalité maternelle **ne permet pas** d'atteindre l'objectif de réduire ce taux de trois quarts entre 1990 et 2015.



## 6. Combattre le VIH/SIDA

---

Pour plusieurs raisons sociales liées à la culture et économique liées à l'amélioration des conditions de vie, l'infection en Tunisie est très peu active

- Le premier cas découvert en 1985
- En 2008 le nombre de tunisiens infectés est de 1773

## 7.Assurer un environnement durable

---

Plusieurs politiques et action ont été entreprises par la Tunisie en vue d'assurer un environnement durable, on cite par exemple :

- Stratégies de conservation des eaux et du sols CES
- Politique environnementale (lutte contre la désertification)
- Programme de développement rural intégré PDRI

Les Conventions internationales ratifiées par la Tunisie liées à l'utilisation des terres

- Convention internationale sur le changement climatique
- Convention sur la diversité biologique
- Convention de lutte contre la désertification

Ces politiques ont donné des résultats –**qui se diffèrent entre les régions du pays**- dans le domaine des infrastructures de base pour assurer le développement durable surtout au niveau du milieu rurale tel que; l'accès à l'eau potable, l'électricité, la lutte contre la désertification, etc.



## 8.Vers un partenariat mondial pour le développement

---

Pour assurer un partenariat mondial pour le développement la Tunisie a signé plusieurs accords qui ont pour objectif d'améliorer les situations socio économiques et environnementales dans le pays tel que l'accord avec L'OMC en 1993 et avec l'Union Européenne en 1996, aussi elle a mis en vigueur en 1995 un Programme de Mise à Niveau (PMN) ayant pour objectif de renforcer la capacité concurrentielle des entreprises, d'encourager le partenariat industriel et de renforcer l'environnement socio-économique de l'entreprise Tunisienne. L'accord de la Grande Zone Arabe de libre échange (GAFTA) signé en 2005,etc.



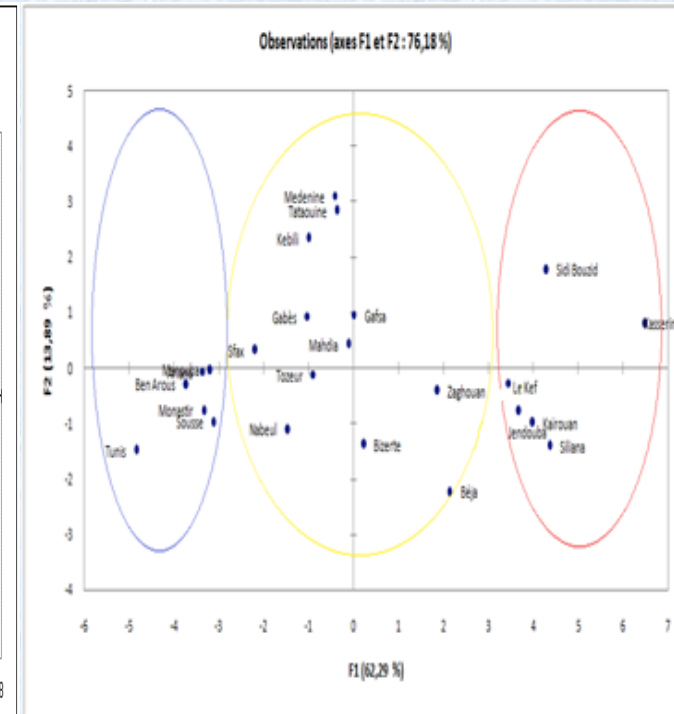
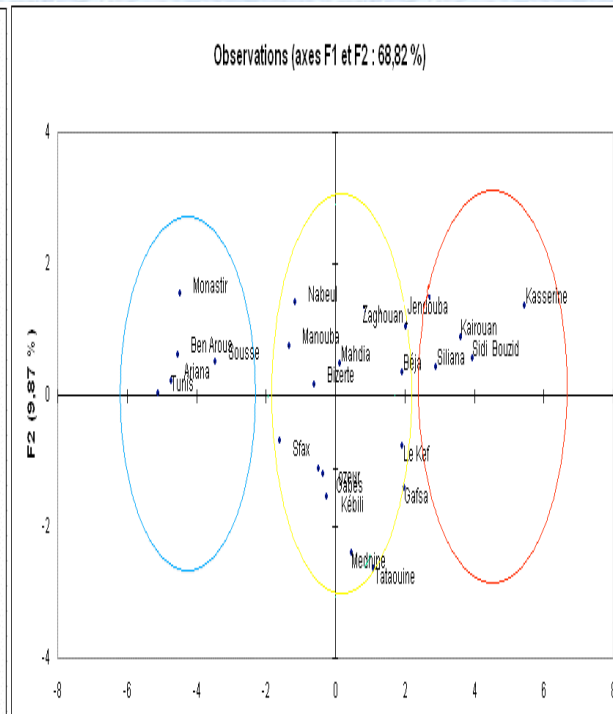
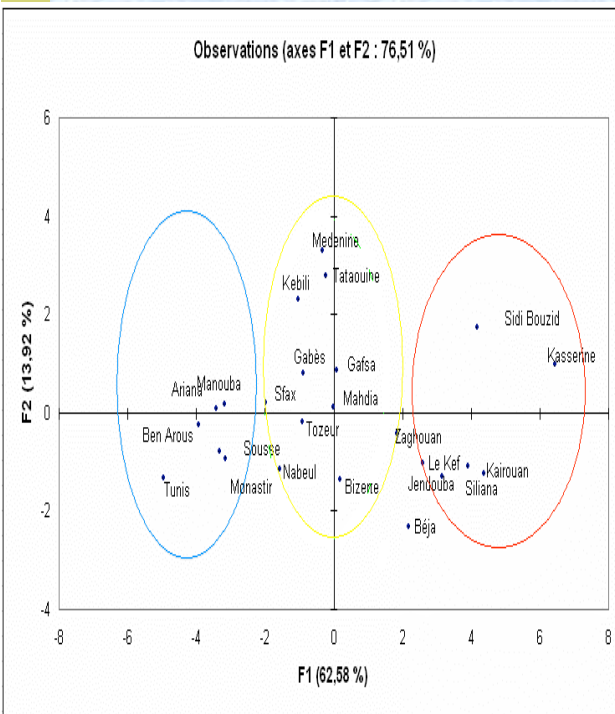
# RÉSULTAT

En interprétant les observations pour les trois années, on peut montrer la dichotomie du paysage Tunisien entre l'Est et l'Ouest. Trois groupes homogènes peuvent être distingués ; Les gouvernorats équipés en infrastructure (à gauche du graphique), les gouvernorats à développement socioéconomique moyen (au centre du graphique) et les gouvernorats les moins équipés (à droite du graphique).

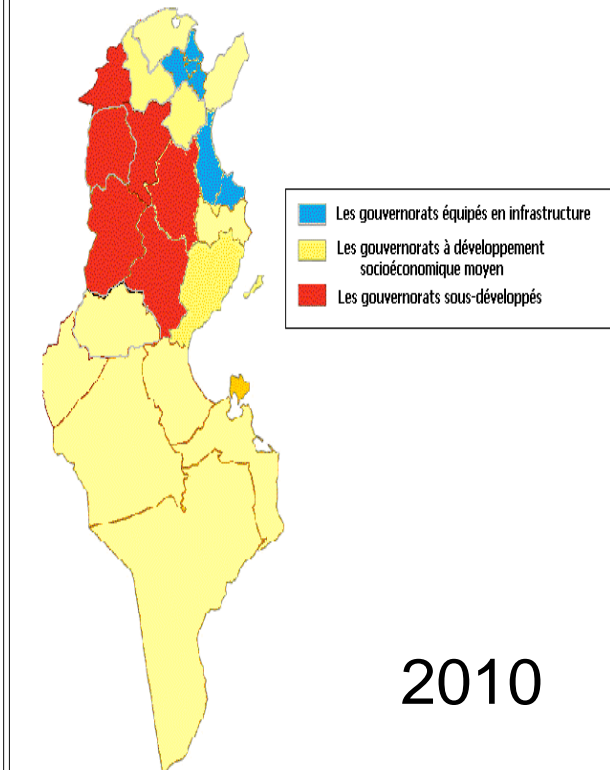
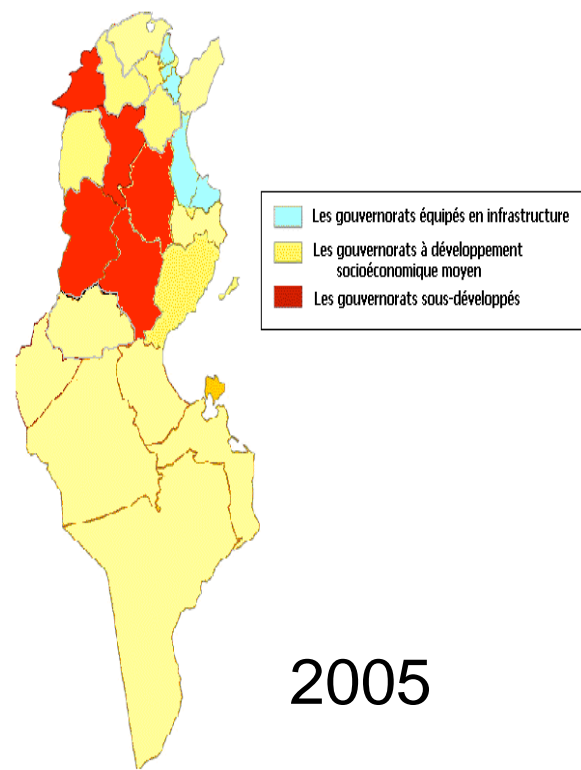
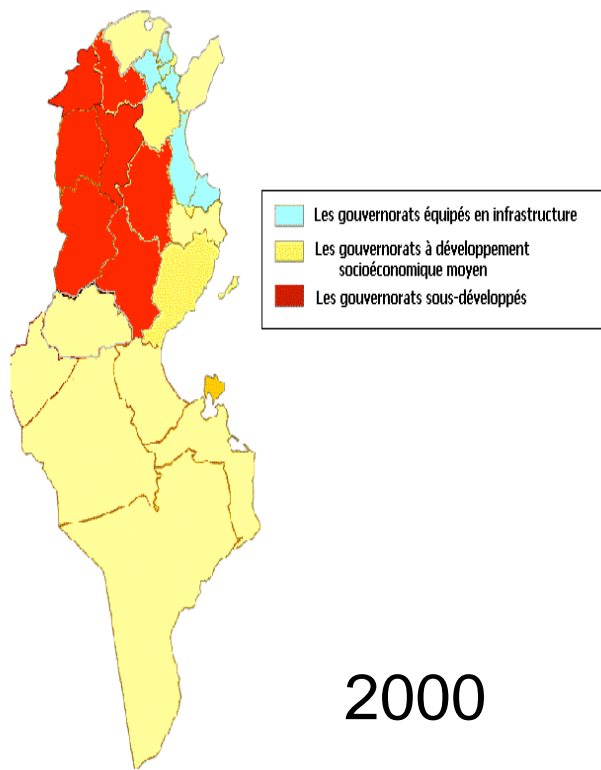
POUR L'ANNÉE 2000

POUR L'ANNÉE 2005

POUR L'ANNÉE 2010







Cartes de répartition des gouvernorats de la Tunisie selon les groupes typologiques de l'ACP

L'analyse des scores régionaux de 2000, 2005 et 2010 montre une disparité régionale remarquable au niveau des gouvernorats de l'**Ouest** qui sont défavorisées quant au niveau du développement souhaité. Selon notre recherche, les gouvernorats les plus sous-développés et qui devraient être l'objet de la régionalisation des OMD en Tunisie sont : **Kasserine, Kairouan, Sidi-Bouzid, Le Kef Jendouba et Siliana.**

Notons qu'entre 2000 et 2005, une amélioration de la position marquée surtout pour les gouvernorats de **Le Kef et Béja.**

En se basant sur les articles d'Antony et Rao (2007) et Belhedi A. (1998), nous procédons, à l'aide du logiciel *XLSTAT*, à la construction d'un **indice composite de sous-développement** pour chaque gouvernorat de la Tunisie et qui est compris entre 0 et 1. L'indice standardisé du jème gouvernorat prend la forme suivante :

---

$$I_j = \frac{(H_j - H_{\min})}{(H_{\max} - H_{\min})}$$

$$j = 1, 2, \dots, 24$$

$H_{\min}$  : la valeur minimale calculée de score

$H_{\max}$  : la valeur maximale calculée de score

$H_j$  : la valeur constatée pour le gouvernorat j

Cet indice se base sur la réalisation régionale des objectifs du millénaire pour le développement. Une fois l'indice de sous développement est calculé, nous serons capable de relever les différentes interprétations et implications des résultats, ainsi que de faire les comparaisons entre les gouvernorats entre 2000 et 2005.

Tableau . Indices régionaux de sous développement et rang des gouvernorats en 2000 , 2005 et 2010

Gouvernorat	Année 2000	Rang 2000	Année 2005	Rang 2005	Année 2010	Rang 2010
<b>Tunis</b>	0	24	0	24	0	24
<b>Ariana</b>	0.135	22	0.036	23	0.129	22
<b>Ben Arous</b>	0.088	23	0.053	22	0.096	23
<b>Manouba</b>	0.156	20	0.358	18	0.144	20
<b>Sousse</b>	0.157	19	0.154	20	0.151	19
<b>Monastir</b>	0.142	21	0.060	21	0.133	21
<b>Nabeul</b>	0.296	18	0.374	17	0.296	17
<b>Mahdia</b>	0.432	11	0.495	12	0.417	11
<b>Sfax</b>	0.260	17	0.330	19	0.233	18
<b>Bizerte</b>	0.451	9	0.425	16	0.446	9
<b>Kebili</b>	0.343	16	0.458	13	0.338	15
<b>Gabès</b>	0.356	14	0.450	14	0.335	16
<b>Tozeur</b>	0.353	15	0.437	15	0.347	14
<b>Medenine</b>	0.406	13	0.526	11	0.390	13
<b>Tataouine</b>	0.414	12	0.587	10	0.394	12
<b>Gafsa</b>	0.441	10	0.671	7	0.427	10
<b>Zaghouan</b>	0.595	8	0.697	6	0.592	8
<b>Béja</b>	0.626	7	0.664	9	0.616	7
<b>Jendouba</b>	0.712	5	0.718	5	0.711	5
<b>Le Kef</b>	0.661	6	0.665	8	0.646	6
<b>Siliana</b>	0.819	2	0.756	4	0.805	3
<b>Sidi Bouzid</b>	0.802	3	0.857	2	0.814	2
<b>Kairouan</b>	0.778	4	0.825	3	0.778	4
<b>Kasserine</b>	1	1	1	1	1	1



Aujourd'hui, le problème majeur remarqué en Tunisie c'est la **disparité régionale**. En effet, depuis l'indépendance, les dépenses publiques avaient fortement favorisé les régions côtières au détriment des régions intérieures où le développement souffre ainsi de plusieurs handicaps, tels que :

---

- L'absence de l'information statistique fiable et actualisée périodiquement liée surtout au problème de la pauvreté au niveau régional, ce qui a entraîné des problèmes en ce qui concerne l'élaboration des grands axes relatifs au développement régional,
- Manque des études stratégiques nationales au niveau régional,
- La centralisation des décisions concernant l'octroi des crédits et des primes d'investissement au profit des entrepreneurs, ainsi que la complexité et la lourdeur des procédures administratives,
- L'insuffisance de l'infrastructure de base - surtout au niveau des zones du Centre-ouest et de Sud - ce qui représente un frein à l'attraction des investisseurs,
- Une mauvaise gouvernance .

Malgré les avancées économiques réalisées par la Tunisie depuis des années, les résultats de notre recherche ont mis en relief une disparité régionale entre les gouvernorats de l'intérieur et ceux de la cote. **Ceci a été confirmé par la révolution du Janvier 2011 qui s'est déclenchée à partir surtout des zones défavorisées.** Ainsi, il est fortement recommandé de renforcer l'intervention de l'Etat au niveau de ces regions avec une bonne gouvernance pour bien maîtriser la situation et atteindre par conséquent les Objectifs de Millénaire pour le Développement à l'horizon 2015







**Merci**

**pour**

**votre Attention**

